

Gestion patrimoniale et intégrée des ressources en eau dans les stations touristiques de montagne. Les cas de Crans-Montana-Aminona et Nendaz (Valais)

Emmanuel Reynard, Institut de Géographie, BFSH 2, CH - 1015 Lausanne,
Emmanuel.Reynard@unil.ch

Historiquement, l'accès à l'eau et sa maîtrise ont joué un rôle essentiel dans le peuplement des régions de montagne et dans leur développement. Au cours du XIXe siècle, la correction des grands cours d'eau alpins a sans conteste favorisé le développement industriel des principales vallées alpines. Plus récemment, la mise en valeur énergétique des ressources en eau peut être considérée, avec le développement d'activités touristiques, comme un des facteurs essentiels de frein au dépeuplement des vallées les plus isolées des Alpes. Mais qu'en est-il actuellement de la gestion de cette ressource dans les Alpes ? Est-elle orientée vers un développement durable, comme le demande l'Agenda 21 adopté par l'ONU en 1992 ? Les modes de gestion actuels favorisent-ils les solutions les plus économiques, les plus rationnelles et les moins dommageables pour l'environnement ou sont-ils plutôt caractérisés par une tendance au gaspillage et à l'altération de la ressource ? Telles sont quelques-unes des questions que l'on peut se poser, dans le contexte de transformations socio-économiques et environnementales caractérisant la seconde moitié du XXe siècle.

Cette thèse se propose d'étudier la situation actuelle de la gestion des ressources en eau dans deux stations touristiques des Alpes valaisannes. Elle part d'un **constat paradoxal** : les Alpes sont d'une part considérées comme le château d'eau de l'Europe et d'autre part, les dernières décennies n'ont pas été exemptes de situations de pénurie, de dégradation de la qualité et de conflits autour de la ressource en eau. La question est de savoir si ces situations conflictuelles sont dues à une pénurie absolue de la ressource, en qualité et/ou en quantité, ou si elles sont plutôt le fruit d'une mauvaise gestion de la ressource.

Dans un premier temps, un **cadre théorique** a été construit sur la base de la littérature existante. En raison du caractère systémique de la ressource en eau et de sa situation à l'interface entre le système naturel (l'hydrosphère) et les différents systèmes de mise en valeur par l'Homme (les divers usages de l'eau par les sociétés humaines), il apparaît que le meilleur mode de gestion ne peut être qu'**intégré et patrimonial**. Par **gestion intégrée**, nous entendons autant une intégration horizontale de la ressource, des usages et des acteurs, qu'une intégration verticale des différentes échelles de gestion. Il s'agit d'une part de préserver un équilibre entre l'offre (la ressource) et la demande (les usages par les différents acteurs), et d'autre part, s'agissant d'une ressource-flux, de préserver un équilibre entre l'amont et l'aval ainsi qu'entre les différentes échelles du système. Le concept de **gestion patrimoniale** considère l'eau non seulement comme une ressource à mettre en valeur, mais également comme un bien commun essentiel à la survie d'une société. Ce caractère de bien commun implique l'adoption de modes de gestion équilibrés, orientés vers une préservation durable de la ressource, en qualité et en quantité.

Ce modèle de gestion intégrée et patrimoniale est ensuite adapté au **cas particulier des stations touristiques de montagne**, caractérisées d'une part par de très fortes fluctuations démographiques saisonnières (entre la haute et la basse saison) et d'autre part par une sélection des usages, principalement de quatre types dans les Alpes (approvisionnement en eau potable, irrigation (dans les montagnes sèches, comme le Valais central), production hydroélectrique, usages touristiques). Par usages touristiques, nous entendons l'eau autant comme élément de l'offre originelle (l'eau comme paysage) que dérivée (l'eau en tant qu'infrastructure ou service touristique).

La deuxième partie de la thèse, de caractère empirique, confronte ce modèle à la réalité de deux stations touristiques valaisannes, **Crans-Montana-Aminona et Nendaz**. Ces deux stations ont été choisies en raison de multiples différences, à la fois structurelles, politico-administratives, naturelles, etc. Elles permettent donc une approche comparative.

Les principaux résultats sont les suivants.

- Dans les deux stations, la **ressource est actuellement suffisante** pour satisfaire tous les besoins. Les situations de pénurie et les conflits sont par conséquent dus à des problèmes de gestion et non à des situations de rareté absolue de la ressource.
- Globalement, dans les deux stations, le mode de gestion actuel de la ressource en eau ne peut être considéré ni comme parfaitement intégré, ni comme patrimonial. Trois familles de problèmes empêchent une gestion véritablement intégrée et patrimoniale.
- Les **problèmes sectoriels** touchent un sous-système de gestion en particulier. Ils peuvent être dus soit à une mauvaise structure soit à des dysfonctionnements du sous-système. Un cas de mauvaise structure est celui du système de distribution de l'eau potable à Crans-Montana-Aminona, organisé autour de six services de distribution indépendants, calqués sur le découpage politico-administratif de la région, malgré un caractère évident d'unité de la station du Haut-Plateau, formant actuellement une seule structure urbaine s'étendant sur quatre communes. Un cas de dysfonctionnement sectoriel est celui des consortages d'irrigation, unités de gestion héritées de la société agro-pastorale traditionnelle, se retrouvant actuellement en inadéquation avec le nouveau contexte économique.
- Les **problèmes intersectoriels** affectent la coordination entre deux ou plusieurs sous-systèmes de gestion. Ils sont généralement dus à un manque d'information mutuelle ou à des déséquilibres entre les secteurs d'utilisation, eux-mêmes liés à des raisons historiques, économiques ou juridiques. Ces conflits sont réglés soit par la négociation, soit par les canaux judiciaires. Les divers cas étudiés mettent en évidence un manque d'anticipation des problèmes. Chaque type d'utilisation de la ressource étant géré de manière indépendante, des conflits vont naître lorsque les projets de l'un ou l'autre de ces secteurs interfèrent spatialement avec l'empreinte spatiale d'un autre secteur. Les conflits majeurs ont un caractère soit économique, soit environnemental.
- Les **problèmes territoriaux** ne touchent plus les systèmes de gestion uniquement dans leur structure ou dans leur fonctionnement mais dans leur empreinte spatiale. Ils naissent généralement lorsque les limites territoriales de différents sous-systèmes ne coïncident pas. Cela est particulièrement le cas dans la distribution de l'eau potable sur le Haut-Plateau. La disponibilité de la ressource est fortement conditionnée par les limites naturelles (bassins versants, augmentation de la ressource avec l'altitude, etc.), la demande dépend principalement de la stratification économique altitudinale (villages agricoles sur le coteau et station touristique à 1500 m), alors que la structure des systèmes de distribution est calquée sur le découpage administratif en six communes politiques, qui coupe perpendiculairement le découpage économique.
- Ces trois familles de problèmes sont actuellement difficiles à résoudre en raison de l'absence d'un bon système d'information. Les décisions prises par les acteurs sont ainsi souvent marquées par une **absence de vision globale** de la structure et du fonctionnement du système de gestion des ressources en eau.

Quatre propositions sont avancées dans le but d'augmenter le degré d'intégration et de durabilité des systèmes étudiés :

- Une meilleure adéquation entre les frontières du système naturel et des systèmes d'utilisation de la ressource s'impose. Il est proposé de créer des structures de gestion intercommunales se calquant plus ou moins sur le découpage en **bassins versants**.
- Parallèlement à ces nouvelles structures, des **organes de coordination intersectorielle** devraient être créés, tant au niveau intercommunal que cantonal. Nous rejoignons ici l'idée de plate-forme de coordination proposée par le Service de l'aménagement du territoire du canton du Valais.
- Ces deux propositions sont à même d'améliorer le degré d'intégration du système. Elles ne garantissent toutefois pas sa durabilité. Pour cela, il est proposé d'adopter tant au niveau sectoriel que global des démarches de **planification**.
- Ces dernières ne peuvent déployer leurs effets que si elles s'appuient sur des informations de qualité sur l'état actuel et futur du système. Force est de constater qu'actuellement de telles informations sont très partielles. Nous proposons donc la mise en oeuvre de **systèmes performants de collecte, de gestion et de mise en valeur des informations** sur la structure et le fonctionnement du système Eau.